



Association loi 1901

**AMAP DE SENLIS
CONTRAT D'ENGAGEMENT
« PRODUITS LAITIERS »**

**Du 21 juillet au 15 décembre
2022**

Le consommateur

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

Le producteur

Jean-Marie Beaudoin
Artisan fromager
60220 St Samson la Poterie
06.87.34.49.66
Mail : beaudoin.jm@orange.fr

LES DISTRIBUTIONS

**21 juillet
18 août
15 septembre
20 octobre
17 novembre
15 décembre**

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral signé chaque année et accompagné de l'adhésion obligatoire.

Date	Panier	Lait	Yaourt 50cl	Fromage blanc	Petit frais	Gros frais	Lulu	Bray	Sullybert ou Fontenot	1/3 tomme
	10,50€	1,40€	2,30€	2,70€	2,50€	4,50€	3,20€	3,40€	2,80€	10€
21 juillet 2022										
18 août 2022										
15 septembre 2022										
20 octobre 2022										
17 novembre 2022										
15 décembre 2022										
TOTAL										

Le panier se compose d'un quart de tomme (environ 400 gr) et d'un petit pot de crème (25 cl).
La tomme proposée sera de la tomme au cidre, au foin ou bi-goût à la discrétion du producteur. Fontenot ou Sullybert à la discrétion du producteur.

Cette souscription m'engage, pour les 6 distributions, pour une valeur totale de 60€ minimum.

Modalités de règlement :

Total de l'engagement (pour les 6 mois) :..... €.
en un, deux ou trois versements, **chèques à l'ordre de Jean-Marie Beaudoin**

	Montant	Banque	n° de chèque	Encaissé en
1				Juillet 2022
2				Septembre 2022
3				Novembre 2022

Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
Ce contrat originel, signé par les trois parties, sera conservé par l'association. Merci d'en faire une copie que vous conserverez si vous le souhaitez.

A Senlis, le

L'adhérent	Le producteur	La « référente »
Signature :	Jean-Marie Beaudoin 	Véronique CASPARY veronique.caspary@sfr.fr